



Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

IAMGOLD, division Géant Dormant en Abitibi

Amélioration substantielle des primes de séparation

Rouyn-Noranda, 6 juin 2007. Les 114 Métallos chez IAMGOLD, division Géant Dormant entre Amos et Matagami en Abitibi ont accepté dans une proportion de 77 % les dernières offres de la compagnie. En plus des augmentations de salaires de l'ordre de 9 %, ils ont amélioré la clause portant sur les primes de séparation. « Bien que nous ayons amélioré la majorité des clauses sur lesquelles nous étions en demande, les gains sur les primes de séparation répondent à la priorité de nos membres. La durée de vie de la mine achève. Les perspectives au niveau de l'exploration n'ont pas l'air d'être très prometteuses pour l'instant », a déclaré Gaétan Lyrette, permanent du Syndicat des Métallos (FTQ).

« Nos membres sont satisfaits. En deux jours, nous avons un règlement qui était proche de nos demandes », a poursuivi Jean-Pierre Arsenault, président de la section locale 4796 du Syndicat des Métallos (FTQ).

Les augmentations de salaires sont de 4% pour chacune des deux premières années et de 1 % pour la dernière année. Un montant forfaitaire de 400 \$ sera versé à chaque travailleur en janvier 2008. Une prime de fermeture de 1 000 \$ par mois par année de service a été négociée. Les primes pour les quarts de travail de nuit et de soir ont été augmentées. Le pourcentage pour le régime de retraite a été augmenté. Les travailleurs auront droit à un pécule de vacances supplémentaire de 10 % s'ils les prennent entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} mai. Les congés fériés seront payés selon le nombre d'heures effectuées. Auparavant, la compagnie payait 8 heures. Les travailleurs sur les quarts de travail de 12 heures perdaient ainsi quatre heures. Enfin, il sera possible pour les travailleurs d'accumuler 32 heures par année qu'ils pourront prendre en congés ou en vacances.

IAMGOLD, division Géant Dormant est une mine d'or située à mi chemin entre Amos et Matagami.

(30)

Pour informations : Gaétan Lyrette, Syndicat des Métallos (FTQ), (819) 856-4082